Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215601618-20260528-2026_43-DE

PLOEMEL

DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six, le **Jeudi 28 mai à 20 heures**, le Conseil municipal de la Commune de Ploemel s'est réuni en séance publique en mairie, Salle Joseph Le Pévédic, sous la présidence de Monsieur Stéphane MATRON, Maire, dûment convoqué le 22 mai 2026

Etaient présents (23) : Stéphane MATRON, Stéphanie CATEL, François LECHAT, Marie CARRER, Christophe PETIT, Sandra GAUTHIER, Eric LE MAREC, Marie-Laure DAVID, Martine ROY, Guillaume DAOULAS, Adeline LE BOULAIRE, Pascal DANO, Christophe THOMAS, Isabelle CAMENEN, Joël SOBEL, Vanessa GIET, Benjamin LANCELIN, Sylvie MORVANT, Christophe LE FALHER, Morgan LE BOULAIRE, Louis LE BELZ

En application du Code Général des Collectivités Territoriales, et afin de faciliter la rédaction des comptes rendus de séances, le Conseil Municipal désigne son secrétaire.
Absente donnant pouvoir (1) : Anne-Sophie DEBOYSER à Pascal DANO
Absent (1) : Steve ARBAULT

Secrétaire de séance : François LECHAT

Conseillers en exercice : 23	Présents : 21	Votants : 22

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement

2026-43: Association : Convention d'occupation temporaire du stade avec le Vélo Club de Neuilly-sur-Seine

Rapporteur : Sandra GAUTHIER, adjointe à la vie associative, à la participation citoyenne et à l'évènementiel

Considérant la demande du Président du Vélo Club de Neuilly-sur-Seine qui organise sa seconde édition du brevet cycliste de Neuilly-sur-Seine à Ploemel, les Pommes de Terre Breizhées.

Considérant que l'objectif est l'épreuve sportive mais également la découverte de notre région aux participants qui viennent de région parisienne ainsi que de toute la France.

Sandra GAUTHIER propose au conseil de leur donner l'autorisation d'accès au stade pour l'organisation de leur ravitaillement : accès aux vestiaires pour les sanitaires, et au club house pour la restauration. Le bivouac pourra s'organiser sur le champ à côté du stand de tir.
Le brevet se déroulera du samedi 11 juillet au lundi 13 juillet. Ploemel se situe environ à mi-parcours.
Une centaine de cyclistes sont attendus avec une arrivée sur Ploemel entre le samedi soir et le dimanche matin à 7h. Les arrivées se feront de manière échelonnée en petits groupe et l'encadrement sera réalisé par des bénévoles du club ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des voix d'autoriser le Maire à signer ladite convention avec le Vélo club de Neuilly.

MAIRIE DE PLOEMEL

Le Maire,
Stéphane MATRON

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État